



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

86 N° 9 1964

La paroisse dans le monde contemporain.
Les fondements théologiques d'une pastorale

Jérôme HAMER (o.p.)

p. 965 - 973

<https://www.nrt.be/en/articles/la-paroisse-dans-le-monde-contemporain-les-fondements-theologiques-d-une-pastorale-1676>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La paroisse dans le monde contemporain

LES FONDEMENTS THEOLOGIQUES D'UNE PASTORALE *

Il est impossible de parler aujourd'hui de la paroisse sans se demander d'abord de quelle paroisse il s'agit. Il y a tant de paroisses. Parlons d'abord de la paroisse « classique ». La communauté chrétienne y correspond à la communauté humaine. Elle concerne un certain nombre de personnes, groupées déjà de façon permanente, et entre lesquelles il y a une réelle intimité de connaissance, de relations, de services réciproques...

A côté de la paroisse « classique », que l'on trouve en région rurale ou dans de petites villes, il faudrait considérer toutes les autres situations. Il y a la paroisse de ville, où l'on découvre de moins en moins de résidents permanents et de plus en plus de passage ; il y a la paroisse de banlieue — que certains appellent volontiers paroisses-dortoirs, — où le curé ne peut rencontrer ensemble le père et la mère de la famille qu'en se présentant après 19 heures, et encore... ; il y a la paroisse de villégiature, dont la composition et le rythme changent brusquement au moment où les citadins fuient la ville pour se réfugier au bord de la mer, sur les rives d'un lac ou en montagne. Une

* Texte d'une conférence faite à New-York le 24 juillet 1964.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

Pour une bibliographie sur la théologie de la paroisse on peut consulter les ouvrages suivants : *Die Pfarre. Von der Theologie zur Praxis*, Fribourg-en-Brigau, 1956. C'est un ensemble d'études rassemblées et publiées par le P. Hugo Rahner. (On y trouvera une très bonne bibliographie accompagnée d'une analyse.) — Y. DANIEL et G. LE MOUËL, *Paroisses d'hier... Paroisses de demain*, Paris, 1957. (Bibliographie abondante, bien classifiée.)

Une bibliographie plus succincte, mais vraiment à jour, a paru dans le *Lexikon für Theologie und Kirche*, t. 8 (1963), col. 406, après l'article *Pfarrei (IV. Die Theologie der Pfarrei ; V. Pastorale Praxis der Pfarrei)* dont l'auteur est E. WALTER.

Les références entre parenthèses que l'on trouvera dans la présente étude renvoient aux deux ouvrages suivants : Y. CONGAR, *Mission de la Paroisse, dans Structures sociales et pastorale paroissiale. Congrès de Lille 1948*. Paris, 1948. — K. RAHNER, *Esquisse d'une théologie de la paroisse*, dans *La paroisse. De la théologie à la pratique*, Paris, 1961. C'est la traduction française (sans bibliographie) de l'ouvrage allemand, publié sous la direction de H. Rahner, cité en tête de ces notes.

Pour le problème pastoral posé par les migrations, nous voudrions simplement renvoyer à l'ouvrage suivant à la préparation duquel nous avons nous-même travaillé : *Migrations et Pastorale* (Recherches pastorales. Série « Congrès »), Paris, 1964.

vue complète des choses demande que l'on considère encore la paroisse géante : la « macroparoisse » de ville avec ses 60.000 ou 80.000 habitants, où la majorité des paroissiens constitue une masse anonyme, où le curé ne connaît même pas le cercle restreint des fidèles qui gravitent autour de l'Eglise et des œuvres ; la « macroparoisse » des régions rurales de l'Amérique latine (du « sertão » brésilien par exemple) où un seul prêtre peut avoir la responsabilité de territoires invraisemblablement vastes, où souvent il ne peut visiter ses fidèles qu'une seule fois par an.

Dans une conférence comme celle-ci, on ne peut pas traiter de tout. Le problème des paroisses géantes demande à être abordé à part. Dans mon désir de confronter la théologie de la paroisse avec les données contemporaines, je veux surtout garder sous les yeux, outre la paroisse « classique », toutes les paroisses qui sont affectées aujourd'hui par la mobilité géographique, par les déplacements réguliers, occasionnels ou saisonniers (la paroisse urbaine de passage, la paroisse en région touristique, la paroisse-dortoir).

Bref, ceci nous montre qu'il faut situer la paroisse contemporaine dans les cadres d'une réflexion sur les problèmes que pose à la pastorale moderne le fait des migrations.

Certains anciens seraient peut-être tentés de hocher la tête, en regrettant le temps où l'on bougeait moins, où tout se passait dans le calme, dans la sérénité d'une vie sédentaire. Certes il y aurait beaucoup de choses à dire sur le prurit de bouger qui affecte certaines personnes et que la publicité entretient avec soin.

Mais il faut noter avant tout que le phénomène des migrations ne procède pas d'un simple besoin de bouger. C'est un phénomène de civilisation dont il faut chercher les causes dans le développement de la technique. Nous sommes en présence d'une réaction en chaîne : la spécialisation entraîne la concentration dont la mobilité n'est qu'une conséquence. Une école technique, grâce au ramassage scolaire, draine la population scolaire dans toute une région. Un médecin spécialiste a besoin d'une concentration de population plus grande que celle du médecin ordinaire. On peut multiplier les exemples à l'infini. Tous soulignent que nous devons jeter sur le phénomène migratoire un regard particulièrement attentif, sans aucun dédain, et que le travail de l'Eglise doit s'adapter à cette condition nouvelle du monde.

Du dossier, assez considérable déjà, de la théologie de la paroisse, je voudrais sortir deux pièces de valeur : un article du P. Yves Congar et une étude du P. Karl Rahner. Ces deux documents peuvent nous aider à situer la question.

Le P. Congar se trouve en présence d'une définition de la paroisse présentée par les liturgistes : la paroisse est une réalisation en petit du mystère de l'Eglise. Il en reconnaît les incontestables avantages. Cette définition montre bien que la paroisse est autre chose qu'une réalité administrative. Elle est la communauté des fidèles autour de l'autel.

Cette conception lui paraît néanmoins trop étroite. N'est-elle pas resserrée dans les limites de l'ecclésiologie de certains liturgistes ? « C'est la tentation des liturgistes de ne concevoir la paroisse et, d'une façon générale, l'Eglise, que comme une communauté de culte ou, au moins, d'abord et surtout comme une communauté de culte » (p. 49). Cette conception suffit peut-être à la définition du monastère. Peut-elle suffire à la paroisse qui doit concerner toute la vie humaine ? Vraie dans son ordre propre, la notion liturgique de la paroisse a besoin d'être complétée.

Centrant sa réflexion sur une analogie sociologique, le P. Congar remarque que la dualité du diocèse et de la paroisse ne tient pas à l'essence de l'Eglise, mais à une certaine structure de la vie humaine. C'est pour cela qu'on a parfois comparé « la paroisse à ce type de communauté humaine qu'est la famille, tandis qu'on assimilait le diocèse à la cité » (p. 51). Association humaine qui répond aux besoins de tous les jours, la famille se distingue de la cité, qui doit être le milieu d'épanouissement plénier de la vie humaine.

Cette analogie permet de mettre en lumière que la formation foncière, non qualifiée, de l'homme nouveau relève de la paroisse, alors que les différences, les dons particuliers, les responsabilités diverses relèvent du diocèse. « Comme la famille est le milieu formateur de l'homme, non pas selon telle ou telle qualification, telle spécialité, mais simplement dans sa qualité foncière d'homme, la paroisse engendre et forme des hommes simplement selon cette nouvelle existence et cette qualité de membres du second Adam, sans qualification spéciale » (p. 53). Le diocèse a des responsabilités plus spécialisées, plus vastes aussi, supposant des moyens plus larges, plus variés.

Dès lors le chef du diocèse et le chef de la paroisse exercent leur autorité de façon bien diverse. Dans l'Eglise, le curé représente un pouvoir « domestique » s'exerçant sur « le quotidien de la vie » (voir p. 65, note 25). Son ministère est immédiat, souvent plus intérieur que celui de membres plus élevés de la hiérarchie. Comme la famille, la paroisse avant tout *éduque*.

Nous pouvons formuler tout cela dans les deux propositions : 1. La mission de la paroisse est de former des chrétiens *sine addito*, dans la vie quotidienne et par les moyens ordinaires. — 2. Le prêtre en paroisse doit être principalement un éducateur.

Le point de départ du P. Karl Rahner est différent. C'est un approfondissement, un élargissement et une élaboration nouvelle de « l'ecclésiologie des liturgistes ». Tout est centré autour de la célébration eucharistique, événement nécessairement situé dans le temps et dans l'espace.

Suivons le cheminement de la pensée de l'auteur. Quelle est la relation entre l'Eglise comme institution sociale et l'Eglise comme événement ? La réponse est simple : c'est dans l'événement que l'Eglise se réalise pleinement. Certes l'Eglise a une existence permanente, une existence juridique durable, qui se maintient même aux moments où aucune activité ne serait exercée dans son sein (voir p. 37). Mais on ne pourra cependant pas contester qu'aux moments où l'Eglise agit, c'est-à-dire « enseigne, proclame sa foi, prie, offre le sacrifice du Christ, etc., elle atteint un degré d'actualité plus élevé que dans la simple continuité de son existence » (p. 37).

Le Père Rahner ajoute une remarque. Les événements qui actualisent l'Eglise sont hiérarchisés entre eux. Certains événements représentent mieux la plénitude de l'Eglise que d'autres. Or l'Eglise selon sa nature propre est communauté. L'événement qui pourra l'actualiser comme communauté, dans une pluralité d'hommes liés entre eux dans une assemblée visible et par la grâce, aura dès lors une valeur toute spéciale.

Dans quel acte de communauté le maximum d'intensité sera-t-il obtenu ? Dans la célébration eucharistique. « L'Eglise, dans son être le plus profond, est la présence historique du Verbe de Dieu incarné dans le monde (...). C'est pourquoi elle est tout particulièrement tangible et intense comme événement là où, par la parole de consécration prononcée avec autorité, le Christ lui-même est présent dans la communauté, apportant le salut en tant que crucifié et ressuscité, là où la rédemption se réalise efficacement dans la communauté par la présence du Christ dans le sacrement tangible » (p. 39).

Faisons un pas de plus : cette célébration est un fait local. Cela est vrai d'ailleurs de tous les sacrements. La célébration de l'eucharistie « est essentiellement l'événement de caractère local qui se produit en un point de l'espace et du temps dans une communauté locale » (p. 40). La référence à un lieu devient ainsi nécessaire à l'Eglise pour pouvoir s'actualiser pleinement. Le P. Rahner exprime la même chose sous une autre forme encore : dans l'eucharistie, l'Eglise « est appliquée, en son être le plus intime, à un lieu concret » (p. 40). Ou encore : « L'Eglise dans sa totalité n'existe et ne se tient que parce qu'elle s'accomplit sans cesse de nouveau dans cet événement unique qui la contient, dans l'eucharistie » (p. 40).

Au point où nous en sommes arrivés, le P. Rahner tient donc que **l'Eglise, actualisée dans l'événement de l'eucharistie, est communauté**

locale. Continuant dans la même direction, il veut franchir une étape de plus et établir que parmi les communautés locales qui réalisent l'Eglise comme événement, la paroisse est la première. Voici comment se développe son raisonnement. Parmi les communautés locales, il en est une où le principe du lieu joue à plein et exclusivement, c'est la paroisse. « Si l'on se demande pourquoi la célébration liturgique se déroule précisément en tel lieu et dans telle communauté, s'il s'agit d'une communauté paroissiale, la réponse sera simple : c'est parce que ces chrétiens vivent en un même lieu qui est leur point d'attache » (p. 43).

Ces chrétiens sont là « en tant que voisins » (p. 43). Ce n'est pas seulement un fait à constater mais un donné de la nature humaine. « L'homme a besoin, pour son existence, d'un terroir ; aussi les voisins sont-ils, de soi, les prochains les plus immédiats dans le domaine naturel comme dans le domaine surnaturel » (p. 45). Le lieu est ici principe exclusif d'association. Les autres communautés locales n'ont pas une référence aussi exclusive au lieu. Pour la célébration eucharistique d'un monastère, d'un groupe d'action catholique, d'un congrès quelconque, le lieu n'est pas principe exclusif d'association. D'autres éléments interviennent. Le P. Rahner ne conteste donc nullement qu'en marge du territoire et du voisinage, il y ait d'autres principes aptes à former des communautés. C'est sur le plan de la communauté *locale* que la paroisse territoriale est privilégiée à ses yeux. Oserais-je résumer de la façon suivante la pensée de notre auteur ? Parmi les communautés locales, la « plus locale » est celle de la communauté eucharistique de la paroisse territoriale.

Ce raisonnement est séduisant. Son déroulement semble implacable. On aboutit à une conclusion rigoureuse : l'Eglise est surtout Eglise dans le culte dominical de la paroisse territoriale, célébré en présence des chrétiens du territoire paroissial.

Pourtant je dois avouer que je n'en reste qu'à moitié convaincu. Il y a une valorisation massive du lieu qui me paraît exagérée. J'en vois un signe là où le P. Rahner dit sans hésiter que les voisins sont de soi nos prochains les plus immédiats dans les domaines naturel et surnaturel. Est-ce vrai ?

Pour ma part, j'inclinerais à penser que le P. Rahner passe indûment de la notion de lieu à celle de voisinage. Personne ne contestera que l'eucharistie est l'acte majeur de l'Eglise. Aucun doute non plus sur la dimension proprement communautaire de l'eucharistie. En outre il est évident que la célébration de l'eucharistie est essentiellement locale. Jusque-là nous suivrons sans hésiter le P. Rahner. Mais avant de pousser plus loin, il nous faudra assurer nos pas.

En rédigeant son texte, le P. Rahner a sans doute pensé à tel ou tel village du Tyrol autrichien ou de la Bavière, où le *choix du lieu* où l'on ira assister à la messe est uniquement conditionné par la proximité géographique. Il n'a sans doute pas envisagé les paroisses nationales et personnelles où le *choix du lieu* où se formera la communauté eucharistique est conditionné par d'autres facteurs. (Pas d'allusion non plus à la paroisse urbaine.)

Par ailleurs une théologie de la paroisse qui s'en tiendrait uniquement au voisinage ne serait pas de nature à répondre à la problématique que nous avons essayé de décrire en commençant et qui est une donnée incontestable du monde moderne. Le fait des migrations ou mobilité géographique est l'un des facteurs de déclin des communautés de voisinage. Celui-ci ne constitue plus aujourd'hui le principal théâtre de la vie sociale. Ce groupement naturel à vie spontanée et multiple s'est écartelé. En civilisation urbaine l'homme appartient de plus en plus à des groupes différents. Les sociologues ont l'habitude de classer les grandes activités humaines en six catégories : la famille, le travail, les loisirs, l'instruction, le social, la religion. Aujourd'hui pour le citadin moyen chacune de ces six fonctions s'exerce dans des lieux différents, au sein de groupes différents. Et les campagnes sont entraînées dans le même mouvement. Le trajet est court pour atteindre l'arrêt de l'autobus et les petites voitures se multiplient.

Certes l'urbanisme cherche à reconstituer un certain voisinage. Il veut rendre au quartier sa consistance, en créant des unités géographiques permettant à un nombre limité de personnes de vivre sur un territoire possédant tout l'équipement nécessaire à la vie sociale. Cette structuration des villes futures humanisera quelque peu la vie citadine. Toutefois il ne faut pas perdre de vue qu'en sociologie urbaine le choix reste toujours possible. Il ne faut donc pas miser simplement sur l'urbanisme futur dans l'espoir d'y retrouver un jour la parfaite coïncidence de la communauté chrétienne avec la communauté humaine.

Peut-être faut-il mettre quelque sourdine à certaines apologies du voisinage. S'il approfondit incontestablement les relations humaines, le voisinage peut aussi être le lieu de toutes les mesquineries, de l'esprit de clocher, de l'étouffement de certaines personnalités...

Ici comme ailleurs la vérité est dans la mesure. Une pastorale du voisinage est indispensable. Les paroisses territoriales sont une nécessité pour l'Eglise. L'existence d'autres dimensions ne supprime en aucune façon l'importance de la dimension géographique. Mais il faut en même temps prendre conscience du fait que si le voisinage demeure — et demeurera toujours sous une forme ou une autre — il n'est pas exclusif ; qu'il s'appauvrit toujours davantage d'éléments créateurs de communauté et par conséquent d'éléments porteurs d'Eglise.

Ces réserves faites, l'intuition fondamentale du P. Rahner garde toute sa valeur. Par ailleurs, je pense qu'elle est corrélative à celle du P. Congar. Sur ce double fondement complémentaire, il y a moyen de bâtir la théologie de la paroisse dans le monde contemporain.

La distinction du P. Congar entre les fonctions de la paroisse et celles du diocèse est valable, elle est nécessaire. L'objectif du travail de la paroisse est l'existence chrétienne non différenciée. Le rôle du prêtre en paroisse est de former à cette vie chrétienne fondamentale *sine addito*.

Mais en quoi consiste cette existence chrétienne ? En répondant à cette question, je voudrais avant tout mettre en garde contre les abus d'une certaine ecclésiologie particulière, qui perd de vue l'absolue priorité de l'Eglise universelle sur toutes les communautés plus restreintes.

L'existence chrétienne est une existence *pour Dieu*, mais en même temps et inséparablement elle est une existence communionnelle, une vie en Eglise. L'existence chrétienne est ainsi essentiellement relationnelle. Etre chrétien c'est se situer au sein d'un réseau de relations mutuelles et transversales, tissé par le Seigneur, et par lequel nous sommes désormais solidaires de tous les autres chrétiens, de tous les membres de l'Eglise.

Du fait que je suis chrétien, je suis en relation par le Christ non seulement avec ceux qui fréquentent la même église paroissiale, mais encore avec tel fidèle de Sibérie ou de Nouvelle-Zélande ; non seulement avec tous ceux qui parcourent actuellement leur itinéraire terrestre mais avec les chrétiens de tous les temps, avec le Curé d'Ars, avec S. Augustin, avec la Vierge Marie. N'est-ce pas cela la communion du Corps Mystique ?

Cela ne diminue en rien la place de la communauté particulière, mais en précise le rôle. La communauté particulière n'est qu'une actualisation de la communauté universelle. C'est ici que nous rejoignons le P. Rahner et valorisons sa pensée. Ces deux communautés, si diverses, ne se juxtaposent donc pas l'une à l'autre. Les plans sont différents. La communauté particulière est *mise en œuvre de la communauté universelle*. Autrement dit, la paroisse par tout ce qu'elle fait doit être *un comportement de communion*.

Cette intuition est fondamentale pour la pastorale contemporaine. Qu'il s'agisse de la paroisse classique (avec ses traits d'homogénéité et de permanence) ou de la paroisse de passage (où tout semble devoir être sans cesse recommencé à nouveau), tous les actes de la vie paroissiale doivent viser à éduquer à la catholicité de la communion. La communauté paroissiale doit toujours viser au-delà d'elle-même, dans ses célébrations liturgiques, dans ses groupes d'action catholique, dans sa prédication et sa catéchèse. Quand on aura nettement

conscience que la messe est l'actualisation de tout le Corps Mystique, au-delà de l'espace et du temps, on n'aura plus tendance à restreindre les perspectives des paroissiens aux horizons nécessairement limités d'un territoire.

Ceci est loin d'être dépourvu de conséquences pratiques. A sa messe du dimanche le curé n'aura peut-être qu'une partie de ses paroissiens et un nombre considérable de chrétiens venus d'ailleurs. Va-t-il centrer sa liturgie, sa prédication, ses recommandations exclusivement sur la vie de sa paroisse, ou bien cherchera-t-il à faire une véritable assemblée fraternelle, une communauté locale avec tous ceux qui se trouvent dans ce même lieu ?

Tout récemment j'ai touché au cas limite de cette situation pastorale. Je me trouvais dans l'église de l'autoroute du soleil (*Chiesa dell'Autostrada del Sole*), près de Florence à l'intersection de deux branches du réseau d'autoroutes italiennes. L'église est moderne, belle, spacieuse. Elle se trouve pratiquement isolée de toute agglomération, à côté d'une grande station-service et d'un vaste restaurant. Elle est donc tout entière au service de l'autoroute. Tous les dimanches on y célèbre six messes. L'église est chaque fois pleine, m'a-t-on assuré. Cette église se trouve sur le territoire d'une paroisse, sous la responsabilité d'un vicaire. Elle a un beau baptistère. On y a même prévu une tribune pour la célébration des mariages.

Le cas est très intéressant. Cette visite m'a fait un choc. Je portais en moi le projet de la présente conférence que je devais rédiger. Voilà donc une église dans laquelle la dimension territoriale est quasi inexistante. Les assemblées eucharistiques y sont formées de voyageurs qui n'ont en commun, au point de départ, que le seul fait de passer sur l'autoroute, à proximité de Florence, à l'heure de la célébration. Malheureusement je ne me suis pas trouvé dans cette église un jour de célébration. C'était en semaine. J'espère bien y retourner un jour pour vivre vraiment cette situation particulière, un dimanche d'été.

Nous pouvons cependant nous poser la question suivante. Que devrait faire le prêtre chargé de la messe et de la prédication, dans cette église et dans toutes les situations semblables ? Certes, la tentation pourrait être grande de se réfugier dans le pur culturel, de faire une « belle cérémonie », ou même de se transformer en station-service spirituelle : assurer la messe, la communion, peut-être aussi la confession, dans des conditions de commodité et de célérité aptes à satisfaire des voyageurs pressés de reprendre la route. Mais ce serait une capitulation. L'occasion pastorale me paraît au contraire exceptionnelle, typique de notre monde contemporain. A chaque messe, par la célébration et la prédication, il faut refaire de cette masse, anonyme au point de départ, une communauté priante et apostolique, il faut

réveiller en elle le sentiment d'être l'Eglise de Dieu, momentanément rassemblée au bord de l'autoroute. Même alors — je dirais surtout alors — notre pastorale doit garder toute son ambition communautaire dans l'espérance de la foi.

N'avons-nous pas trop souvent, dans nos paroisses habituelles, une idée trop possessive de la communauté ? Le curé dira « ma » paroisse, « ma » communauté. Pourtant il n'en est que le pasteur, le serviteur. Quand un bon paroissien le quitte, son impression dominante n'est-elle pas de *perdre* un élément de valeur, un militant ? Pense-t-il avant tout à l'Eglise qui ne perdra rien si le paroissien parvient à s'insérer à sa place dans une nouvelle communauté ? Le clergé a-t-il suffisamment le souci de préparer les jeunes aux migrations nécessaires ? Comprend-il que la migration peut être bonne, qu'elle peut être la réponse à un besoin d'épanouissement et de liberté ?

Au lieu de se réfugier dans un protectionnisme paroissial inconditionnel, au lieu de décourager et de dissuader par principe, a-t-il suffisamment la préoccupation d'équiper doctrinalement et spirituellement ceux qui partent ? Est-il toujours théologiquement formé pour le faire ? Son ecclésiologie est-elle aux dimensions du monde ? Nous devons, en effet, avoir toujours l'ambition de proclamer un christianisme ouvert sur l'humanité tout entière, sur le dessein de salut du Christ, qui est un plan de communion universelle.

Jérôme HAMER, O.P.

Roma

Couvento S. Sabina

1 Piazza Pietro d'Illyria